

**Comptes annuels consolidés 2016**  
Garde aérienne suisse de sauvetage

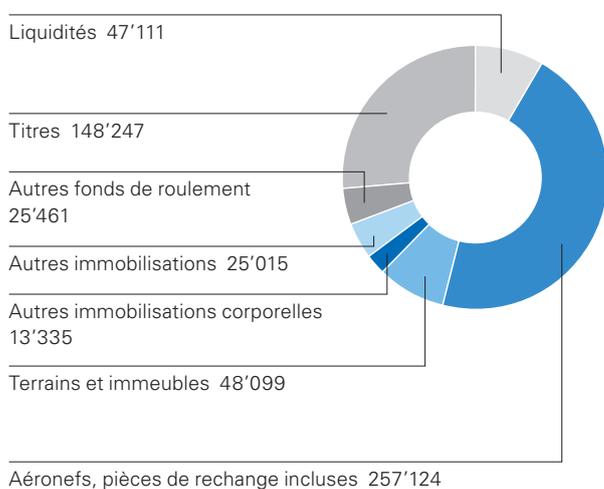
# Bilan au 31 décembre

## Actifs

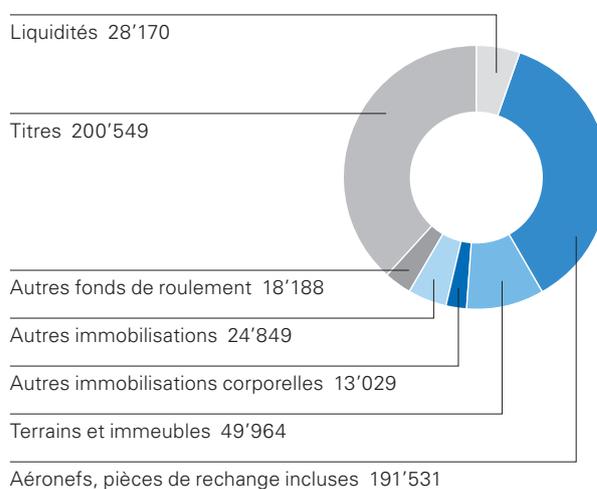
(en milliers de CHF)

		2016	en %	2015	en %
<b>Fonds de roulement</b>					
Liquidités	1.1	47'111	8.3	28'170	5.4
Titres	1.2	148'247	26.4	200'549	38.1
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	1.3	6'265	1.1	5'725	1.1
Autres créances	1.4	8'744	1.5	3'454	0.6
Réserves	1.5	5'220	0.9	5'151	1.0
Actifs transitoires	1.6	5'232	0.9	3'858	0.7
<b>Total</b>		<b>220'819</b>	<b>39.1</b>	<b>246'907</b>	<b>46.9</b>
<b>Immobilisations</b>					
Immobilisations corporelles					
– Aéronefs, pièces de rechange incluses	1.7	257'124	45.6	191'531	36.4
– Terrains et immeubles	1.8	48'099	8.5	49'964	9.5
– Autres immobilisations corporelles	1.9	13'335	2.4	13'029	2.5
Immobilisations incorporelles	1.10	11'205	2.0	11'027	2.1
Immobilisations financières	1.11	5'640	1.0	5'559	1.1
Actifs liés	1.12	8'170	1.4	8'263	1.5
<b>Total</b>		<b>343'573</b>	<b>60.9</b>	<b>279'373</b>	<b>53.1</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>564'392</b>	<b>100.0</b>	<b>526'280</b>	<b>100.0</b>

2016 (en milliers de CHF)



2015 (en milliers de CHF)



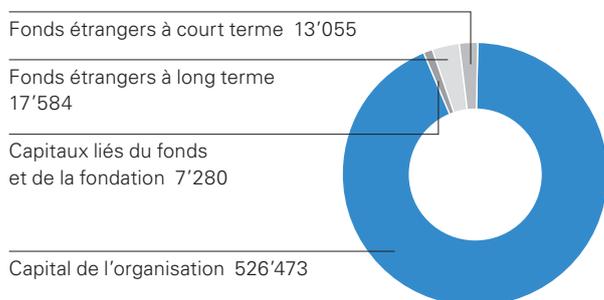
■ Fonds de roulement    ■ Immobilisations

## Passifs

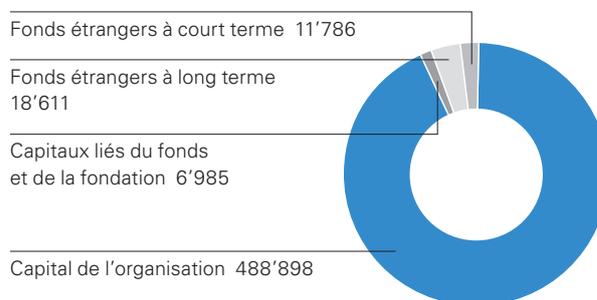
(en milliers de CHF)

		2016	en %	2015	en %
<b>Fonds étrangers à court terme</b>					
Engagements sur livraisons et prestations à des tiers		6'236	1.1	4'364	0.8
Autres engagements à court terme	1.13	162	0.0	92	0.0
Passifs transitoires		2'386	0.4	1'389	0.3
Provisions	1.14	4'271	0.8	5'941	1.1
<b>Total</b>		<b>13'055</b>	<b>2.3</b>	<b>11'786</b>	<b>2.2</b>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>					
Provisions	1.14	17'584	3.1	18'611	3.6
<b>Total</b>		<b>17'584</b>	<b>3.1</b>	<b>18'611</b>	<b>3.6</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>30'639</b>	<b>5.4</b>	<b>30'397</b>	<b>5.8</b>
<b>Capitaux liés du fonds et de la fondation</b>	1.15	<b>7'280</b>	<b>1.3</b>	<b>6'985</b>	<b>1.3</b>
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital de base	1.16	100	0.0	100	0.0
Capital lié	1.16	265'436	47.0	243'563	46.3
Capital libre	1.16	260'937	46.3	5'235	1.0
<b>Total</b>		<b>526'473</b>	<b>93.3</b>	<b>488'898</b>	<b>92.9</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>564'392</b>	<b>100.0</b>	<b>526'280</b>	<b>100.0</b>

2016 (en milliers de CHF)



2015 (en milliers de CHF)



■ Fonds étrangers ■ Capital de l'organisation

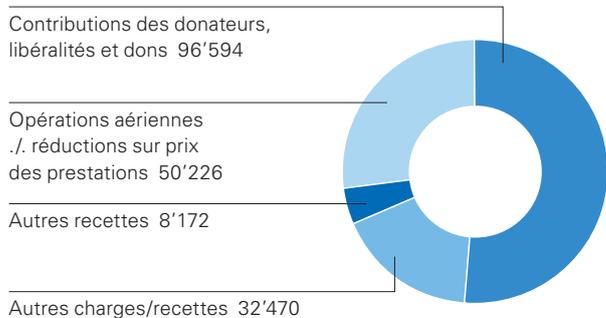
# Compte d'exploitation

(en milliers de CHF)

		2016	en %	2015	en %
<b>Produits d'exploitation</b>					
Contributions des donateurs, libéralités et dons	2.1	96'594	62.3	88'101	60.1
Opérations aériennes	2.2	58'888	38.0	60'488	41.2
Autres recettes	2.3	8'172	5.3	7'870	5.4
Réductions sur prix des prestations	2.4	-8'662	-5.6	-9'860	-6.7
<b>Total</b>		<b>154'992</b>	<b>100.0</b>	<b>146'599</b>	<b>100.0</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Aéronefs	2.5	-15'809	-10.2	-19'019	-13.0
Charges d'intervention	2.6	-12'279	-7.9	-11'119	-7.6
Personnel	2.7	-67'424	-43.5	-66'999	-45.7
Immeubles	2.8	-3'323	-2.1	-2'829	-1.9
Maintenance technique, véhicules	2.9	-2'932	-1.9	-2'544	-1.7
Assurances	2.10	-1'359	-0.9	-1'073	-0.7
Charges de gestion et d'informatique	2.11	-9'181	-5.9	-8'709	-6.0
Relations publiques	2.12	-9'220	-5.9	-8'236	-5.6
Amortissements	2.13	-28'065	-18.2	-33'122	-22.6
<b>Total</b>		<b>-149'592</b>	<b>-96.5</b>	<b>-153'650</b>	<b>-104.8</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>5'400</b>	<b>3.5</b>	<b>-7'051</b>	<b>-4.8</b>
Pertes résultant de la sortie d'immobilisations	2.14	-582	-0.4	-131	-0.1
Résultat financier	2.15	7'037	4.5	1'074	0.7
Résultats du fonds et de la fondation liés	2.16	283	0.2	465	0.3
Autres résultats	2.17	25'735	16.6	576	0.4
Impôt sur les bénéfices		-3	-0.0	-4	0.0
<b>Résultat annuel avant affectation au capital de la fondation liée</b>		<b>37'870</b>	<b>24.4</b>	<b>-5'071</b>	<b>-3.4</b>
Affectation au capital de la fondation liée	2.16	-295	-0.2	-459	-0.3
<b>Résultat annuel avant affectation au/prélèvement sur capital de l'organisation</b>		<b>37'575</b>	<b>24.2</b>	<b>-5'530</b>	<b>-3.7</b>
Affectation au/prélèvement sur capital de l'organisation		-37'575	-24.2	5'530	3.7
		<b>0</b>	<b>0.0</b>	<b>0</b>	<b>0.0</b>

---

### Recettes 2016 (en milliers de CHF)

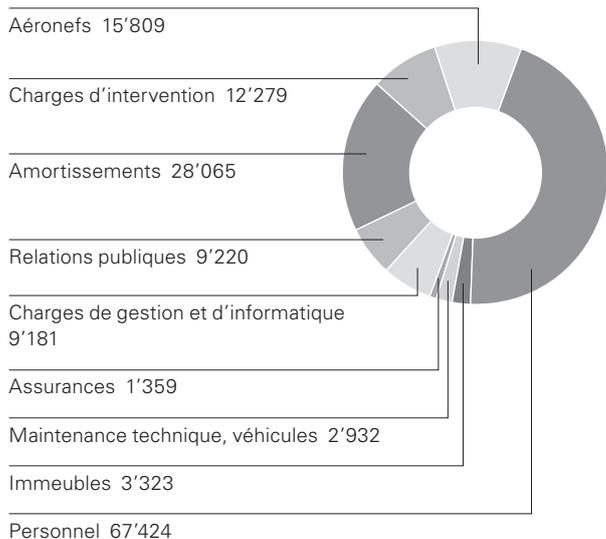


### Commentaire

Les recettes importantes sont dues au remboursement unique de la TVA sur les contributions des donateurs et au bon résultat financier.

---

### Charges 2016 (en milliers de CHF)



### Commentaire

Les charges d'exploitations ont baissé de CHF 4,2 millions, en lien avec la réduction des divertissements conjuguée à celle des fournitures pour aéronefs.

---

### Résultat annuel 2016

### Commentaire

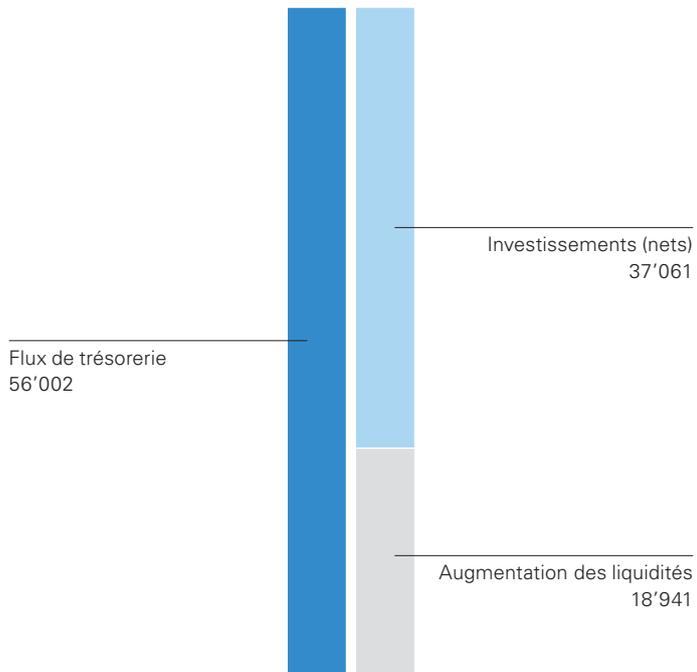
Compte tenu de ces éléments, le bénéfice d'exploitation s'établit à CHF 5,4 millions et le résultat annuel à CHF 37,6 millions.

# Flux de trésorerie

(in TCHF)	2016	2015
Résultat annuel avant prélèvement sur le capital de la fondation liée	37'870	-5'071
Amortissements des immobilisations	28'065	33'122
Abandon de créances en faveur de donateurs, paysans de montagne et personnes en situation de détresse sociale	9'126	9'919
Pertes sur débiteurs	418	286
Diminution des provisions	-2'697	-4'021
Gains sur placements financiers	-101	-64
Pertes résultant de la sortie d'immobilisations	582	131
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-10'084	-9'329
Augmentation des réserves	-69	-232
Augmentation/Diminution des autres créances et des actifs transitoires	-6'664	2'736
Augmentation/Diminution des engagements résultant de livraisons et de prestations	1'872	-1'886
Augmentation/Diminution des autres engagements et des passifs transitoires	1'067	-2'027
Gains/Pertes réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur titres	-3'383	3'995
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>56'002</b>	<b>27'559</b>
Investissements		
– dans des titres	–	-10'000
– dans des aéronefs	-85'096	-60'173
– dans des terrains et immeubles	-642	-2'748
– dans d'autres immobilisations corporelles	-3'858	-3'316
– dans des immobilisations incorporelles	-3'340	-2'263
– dans des placements financiers	-4	-345
– et apports dans des actifs liés	-3	-1
Désinvestissements		
– dans des immobilisations corporelles	77	154
– dans des placements financiers	120	140
– dans des titres	55'685	22'657
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-37'061</b>	<b>-55'895</b>
<b>Augmentation/Diminution des liquidités</b>	<b>18'941</b>	<b>-28'336</b>
État des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	28'170	56'506
État des liquidités au 31 décembre	47'111	28'170

---

**Flux de trésorerie 2016** (in TCHF)



**Commentaire**

Le flux de trésorerie s'est établi à CHF 56,0 millions, dont CHF 37,1 millions d'investissements nets. Les liquidités sont en hausse de CHF 18,9 millions.

# Annexe

## Principes de la présentation des comptes

La présentation des comptes de la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et de ses filiales est conforme aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Les comptes annuels consolidés se réfèrent au principe du coût d'acquisition ou de fabrication, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels de la présentation du bilan sont présentés à la page 9.

## Principes et périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés se basent sur les comptes individuels, établis selon des principes uniformes, de toutes les sociétés et fondations dans lesquelles la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou qu'elle contrôle par le biais du Conseil de fondation (cf. point 1.15, page 21).

Outre la Rega, les sociétés anonymes et les fondations suivantes font partie du périmètre de consolidation:

Société	Siège	Capital social en CHF	Participations en %		But social	Lien
			2016	2015		
Schweizerische Luft-Ambulanz AG	Kloten	100'000	100	100	Société d'exploitation d'aéronefs	Cons.
Airmed AG	Kloten	1'500'000	100	100	Détentrice des participations	Cons.
Caretel AG	Kloten	100'000	100	100	Inactive	Cons.
Alp Air AG	Kloten	100'000	100	100	Inactive	Cons.
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	Kloten				Fondation donatrice dont les produits sont versés à la Rega	C.

Cons. = Consolidation intégrale C. = Combinée

La consolidation du capital dans les sociétés anonymes s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition Purchase-Method. Les fonds propres des filiales, au moment de l'acquisition ou au moment de la création, sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable de leurs participations dans la Rega. Aucune des sociétés anonymes appartenant au périmètre de consolidation ne présente de survalueur (goodwill).

La fondation Rega nomme le Conseil de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger en vertu des statuts; cette dernière est associée à la Rega, et son unique objectif est de reverser les produits du patrimoine de la fondation à la Rega, qui en dispose librement.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les recettes des sociétés consolidées (sociétés anonymes et fondations) sont entièrement comptabilisés. Les parts des actionnaires minoritaires dans le résultat et dans les fonds propres des filiales sont calculées en fonction du ratio de participation de ces dernières et indiquées séparément dans le bilan et le compte d'exploitation. Les éventuels gains intermédiaires sont éliminés.

Les sociétés dont le capital social est détenu par le groupe à hauteur de 20 à 49 % figurent dans les comptes annuels consolidés comme des participations non consolidées aux fonds propres. À la fin de l'exercice sous revue, aucune participation de cette nature n'existait. Les participations en dessous de 20 % figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires. Elles sont indiquées au poste Immobilisations financières (cf. point 1.11, page 18).

### Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués, à l'exception de la propriété immobilière, de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou de fabrication, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. La limite d'activation se monte à CHF 5'000, et à CHF 3'000 pour les biens d'équipement informatiques.

Les durées estimées d'utilisation des équipements sont:

Centre Rega, Kloten	50 ans	
Bâtiments des bases	35 ans	
Immeubles (agrandissement, installation)	20 ans	
Avions	15 ans	(5 % valeur résiduelle)
Hélicoptères	14 ans	(20 % valeur résiduelle)
Pièces de rechange pour les aéronefs	15/14 ans	(avions/hélicoptères)
Machines, installations	10 ans	
Mobilier	8 ans	
Véhicules automobiles	6 ans	
Télécommunication/radio	6 ans	
Appareils médicaux et d'intervention	4 ans	
Matériel informatique	4 ans	
Immobilisations incorporelles		
– Logiciels	4 ans	
– Concessions	5 ans	

### Évaluation des titres

Les titres sont inscrits au bilan à la valeur boursière au 31.12.

### Réserves

Les réserves sont inscrites au bilan à la valeur moyenne d'acquisition.

**Provisions**

Les provisions sont constituées pour les engagements existants ou attendus ou dont le montant est incertain.

Le montant des provisions est basé sur l'évaluation par le Conseil de fondation et correspond aux charges futures escomptées à la date de clôture du bilan.

**Autres actifs/autres fonds étrangers à court et à long termes**

Sans autre mention, les autres actifs et les autres fonds étrangers à court et à long termes sont indiqués à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.



# Explications relatives au bilan

## Actifs

### 1.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur compte de chèques postaux et en banque.

### 1.2 Titres

(en milliers de CHF)	2016	en %	2015	en %	Marges de fluctuation stratégiques*
Liquidité dans les dépôts	2'994	2.0	50'460	25.2	0–56 %
Obligations en CHF	63'304	42.7	68'521	34.2	25–75 %
Obligations en monnaie étrangère (hedged)	22'186	15.0	17'940	8.9	0–15 %
Actions Suisse	9'760	6.6	13'620	6.8	0–14 %
Actions étranger	18'630	12.6	15'891	7.9	0–16 %
Immobiliers Suisse (indirects)	10'729	7.2	19'237	9.6	5–14 %
Placements alternatifs (hedged)	20'644	13.9	14'880	7.4	0–20 %
<b>Total</b>	<b>148'247</b>	<b>100.0</b>	<b>200'549</b>	<b>100.0</b>	

\* Les marges de fluctuation stratégiques correspondent au règlement de la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega.

La stratégie de placement est axée sur la préservation du capital.

Les portefeuilles de titres sont gérés sous mandat par deux établissements bancaires et détenus à titre de réserve en vue de l'acquisition de biens d'équipement et pour garantir le service de sauvetage sur le long terme.

Des dérivés permettant d'atténuer les variations de portefeuille sont utilisés en vue de couvrir les risques. Au 31.12.2016, les positions d'instruments dérivés suivantes étaient ouvertes:

- |                   | (en milliers de CHF)  |
|-------------------|-----------------------|
| • Obligations CHF | CONF mars 17 – 11'170 |

En outre, au 31.12.2016, les contrats à terme sur devises suivants étaient ouverts:

- |           | (en milliers de CHF) |
|-----------|----------------------|
| • EUR/CHF | –7'123               |
| • USD/CHF | –9'778               |
| • AUD/CHF | –294                 |
| • NZD/CHF | –248                 |

### 1.3 Créances résultant de livraisons et de prestations

(en milliers de CHF)	2016	2015
Créances envers des tiers résultant d'interventions (brut)	7'437	6'820
Du croire	-1'172	-1'095
<b>Total</b>	<b>6'265</b>	<b>5'725</b>

Les créances envers des tiers résultant d'interventions sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur; toutes les créances issues d'interventions font l'objet de correctifs de valeur individuels. Il n'est pas effectué de correctifs de valeur forfaitaires pour les risques généraux d'insolvabilité.

### 1.4 Autres créances

(en milliers de CHF)	2016	2015
Autres créances envers des tiers	8'735	3'445
Autres créances envers des organisations liées	9	9
<b>Total</b>	<b>8'744</b>	<b>3'454</b>

Les autres créances sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur nécessaires. Ce poste comprend notamment une créance de CHF 6,8 millions sur l'Administration fédérale des contributions, au titre de la TVA perçue sur les contributions des donateurs versées en 2016.

### 1.5 Réserves

(en milliers de CHF)	2016	2015
Combustibles et adjuvants pour avions	706	705
Combustibles et adjuvants pour hélicoptères	2'529	2'447
Divers combustibles et adjuvants pour aéronefs, matériel d'intervention	402	369
Télécommunication/radio	29	43
Vêtements	595	537
Matériel médical, médicaments	147	134
Matériel de bureau	74	73
Articles de kiosque et de publicité	518	710
Kérosène	220	133
<b>Total</b>	<b>5'220</b>	<b>5'151</b>

### 1.6 Actifs transitoires

(en milliers de CHF)	2016	2015
Prestations d'intervention (pas encore facturées)	3'212	2'421
Correctif de valeur sur prestations d'intervention non encore facturées	-321	-242
Autres actifs transitoires	2'341	1'679
<b>Total</b>	<b>5'232</b>	<b>3'858</b>

Le correctif de valeur déduit s'élève à 10% (sur la base de l'expérience des années précédentes).

## 1.7 Aéronefs, y compris pièces de rechange

(en milliers de CHF)	État 1.1.2016	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2016
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Avions	128'990	8	–	–	128'998
Hélicoptères	164'411	–	–	547	164'958
Acomptes versés sur les aéronefs	58'997	83'016	–	–823	141'190
Pièces de rechange	21'491	2'072	–7'185	–	16'378
	<b>373'889</b>	<b>85'096</b>	<b>–7'185</b>	<b>–276</b>	<b>451'524</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Avions	90'981	9'003	–	–	99'984
Hélicoptères	75'625	7'049	–	–	82'674
Pièces de rechange	15'752	3'175	–7'185	–	11'742
	<b>182'358</b>	<b>19'227</b>	<b>–7'185</b>	<b>–</b>	<b>194'400</b>
<b>Total</b>	<b>191'531</b>	<b>65'869</b>	<b>–</b>	<b>–276</b>	<b>257'124</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2015	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2015
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Avions	128'838	69	–	83	128'990
Hélicoptères	174'454	–	–10'043	–	164'411
Acomptes versés sur les aéronefs	1'189	57'891	–	–83	58'997
Pièces de rechange	20'804	2'213	–1'526	–	21'491
	<b>325'285</b>	<b>60'173</b>	<b>–11'569</b>	<b>–</b>	<b>373'889</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Avions	81'978	9'003	–	–	90'981
Hélicoptères	72'189	13'479	–10'043	–	75'625
Pièces de rechange	14'753	2'525	–1'526	–	15'752
	<b>168'920</b>	<b>25'007</b>	<b>–11'569</b>	<b>–</b>	<b>182'358</b>
<b>Total</b>	<b>156'365</b>	<b>35'166</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>191'531</b>

L'entrée d'acomptes de CHF 83,0 millions se compose de CHF 36,4 millions pour les avions et de CHF 46,6 millions pour les hélicoptères.

Les sorties de pièces de rechange pour CHF 7,2 millions comprennent des pièces de l'ancienne flotte d'hélicoptères de montagne Agusta A109 K2 d'une valeur de CHF 4,5 millions.

Le montant de la couverture (agreed value) de l'ensemble de la flotte s'élève au 31.12.2016 à CHF 254,0 millions.

## 1.8 Terrains et immeubles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2016	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2016
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Centre Rega, Kloten	32'197	–	–	202	32'399
Bases d'intervention	43'126	417	–1'617	3'810	45'736
Installations en construction	4'270	225	–	–4'012	483
	<b>79'593</b>	<b>642</b>	<b>–1'617</b>	<b>–</b>	<b>78'618</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Centre Rega, Kloten	13'483	1'028	–	–	14'511
Bases d'intervention	16'146	1'047	–1'185	–	16'008
	<b>29'629</b>	<b>2'075</b>	<b>–1'185</b>	<b>–</b>	<b>30'519</b>
<b>Total</b>	<b>49'964</b>	<b>–1'433</b>	<b>–432</b>	<b>–</b>	<b>48'099</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2015	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2015
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Centre Rega, Kloten	31'463	10	–	724	32'197
Bases d'intervention	42'692	573	–139	–	43'126
Installations en construction	2'829	2'165	–	–724	4'270
	<b>76'984</b>	<b>2'748</b>	<b>–139</b>	<b>–</b>	<b>79'593</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Centre Rega, Kloten	12'556	1'001	–74	–	13'483
Bases d'intervention	15'143	1'012	–9	–	16'146
	<b>27'699</b>	<b>2'013</b>	<b>–83</b>	<b>–</b>	<b>29'629</b>
<b>Total</b>	<b>49'285</b>	<b>735</b>	<b>–56</b>	<b>–</b>	<b>49'964</b>

La valeur des assurances incendie s'élève à CHF 51,2 millions, dont CHF 25,0 millions pour le Centre Rega à Kloten.

## 1.9 Autres immobilisations corporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2016	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2016
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Matériel informatique	4'455	2'721	-34	302	7'444
Véhicules automobiles	2'148	343	-283	-	2'208
Mobilier	24'007	794	-559	-	24'242
	<b>30'610</b>	<b>3'858</b>	<b>-876</b>	<b>302</b>	<b>33'894</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Matériel informatique	1'726	678	-1	-	2'403
Véhicules automobiles	1'117	266	-216	-	1'167
Mobilier	14'738	2'736	-485	-	16'989
	<b>17'581</b>	<b>3'680</b>	<b>-702</b>	<b>-</b>	<b>20'559</b>
<b>Total</b>	<b>13'029</b>	<b>178</b>	<b>-174</b>	<b>302</b>	<b>13'335</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2015	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2015
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Matériel informatique	2'989	1'279	-12	199	4'455
Véhicules automobiles	2'116	678	-646	-	2'148
Mobilier	23'243	1'359	-595	-	24'007
	<b>28'348</b>	<b>3'316</b>	<b>-1'253</b>	<b>199</b>	<b>30'610</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Matériel informatique	1'107	631	-12	-	1'726
Véhicules automobiles	1'275	259	-417	-	1'117
Mobilier	12'646	2'687	-595	-	14'738
	<b>15'028</b>	<b>3'577</b>	<b>-1'024</b>	<b>-</b>	<b>17'581</b>
<b>Total</b>	<b>13'320</b>	<b>-261</b>	<b>-229</b>	<b>199</b>	<b>13'029</b>

Des investissements dans le matériel informatique ont été consentis pour le développement des stations météo à hauteur de CHF 2,6 millions.

La couverture d'assurance prévue pour les biens mobiliers d'entreprise s'élève à CHF 66,2 millions.

## 1.10 Immobilisations incorporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2016	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2016
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Logiciels informatiques	19'300	3'340	-55	-26	22'559
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
	<b>22'000</b>	<b>3'340</b>	<b>-55</b>	<b>-26</b>	<b>25'259</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Logiciels informatiques	8'299	3'063	-2	-	11'360
Concessions	2'674	20	-	-	2'694
	<b>10'973</b>	<b>3'083</b>	<b>-2</b>	<b>-</b>	<b>14'054</b>
<b>Total</b>	<b>11'027</b>	<b>257</b>	<b>-53</b>	<b>-26</b>	<b>11'205</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2015	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2015
<b>Valeur d'acquisition</b>					
Logiciels informatiques	17'310	2'263	-74	-199	19'300
Concessions	2'700	-	-	-	2'700
	<b>20'010</b>	<b>2'263</b>	<b>-74</b>	<b>-199</b>	<b>22'000</b>
<b>Amortissements cumulés planifiés</b>					
Logiciels informatiques	5'869	2'504	-74	-	8'299
Concessions	2'653	21	-	-	2'674
	<b>8'522</b>	<b>2'525</b>	<b>-74</b>	<b>-</b>	<b>10'973</b>
<b>Total</b>	<b>11'488</b>	<b>-262</b>	<b>-</b>	<b>-199</b>	<b>11'027</b>

CHF 3,3 millions ont été investis pour des développements informatiques majeurs tels que procès-verbaux de missions, ELS-rapatriements, applications Web et introduction d'un workflow créanciers électronique .

## 1.11 Immobilisations financières

(en milliers de CHF)	État 1.1.2016	Entrées	Sorties	Amortisse- ments/ évaluation	État 31.12.2016
Prêt	120	–	– 120	–	–
Participations	727	4	–	–4	727
Actifs issus des réserves de cotisation des employeurs	4'712	201	–	–	4'913
<b>Total</b>	<b>5'559</b>	<b>205</b>	<b>– 120</b>	<b>–4</b>	<b>5'640</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2015	Entrées	Sorties	Amortisse- ments/ évaluation	État 31.12.2015
Prêt	260	–	– 140	–	120
Participations	386	345	–	–4	727
Actifs issus des réserves de cotisation des employeurs	4'649	63	–	–	4'712
<b>Total</b>	<b>5'295</b>	<b>408</b>	<b>– 140</b>	<b>–4</b>	<b>5'559</b>

Le prêt a été octroyé à une organisation partenaire.

La Rega détient une participation de 4,9% au capital de la société Medical SA, à Brüttsellen, ce qui lui confère 15,3% des droits de vote. Elle détient également des participations minoritaires dans des entreprises partenaires.

## Réserves de cotisation des employeurs (RCE)

(en milliers de CHF)	Valeur 1.1.2016	Constitution 2016	Usage 2016	Escompte 31.12.2016	Bilan 31.12.2016	Résultat des RCE inclus dans les immobilisations financières et les charges de personnel 2016
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	4'817	201	–	– 105	4'913	201
<b>Total</b>	<b>4'817</b>	<b>201</b>	<b>–</b>	<b>– 105</b>	<b>4'913</b>	<b>201</b>

(en milliers de CHF)	Valeur 1.1.2015	Constitution 2015	Usage 2015	Escompte 31.12.2015	Bilan 31.12.2015	Résultat des RCE inclus dans les immobilisations financières et les charges de personnel 2015
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	4'754	63	–	– 105	4'712	63
<b>Total</b>	<b>4'754</b>	<b>63</b>	<b>–</b>	<b>– 105</b>	<b>4'712</b>	<b>63</b>

Usage économique/engagement économique et charges de prévoyance

(en milliers de CHF)	Excédent de couverture 31.12.2016	Part économique de Rega		Contributions limitées à la période	Charges de prévoyance incl. dans les charges de personnel	
		31.12.2016	31.12.2015		2016	2015
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	16'058	-	-	-	-	-
Fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	-	-	-	-	8'324	8'072
<b>Total</b>	<b>16'058</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8'324</b>	<b>8'072</b>

La Fondation de prévoyance pour le personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega affiche un taux de couverture de 116,9 % et ne détient pas de fonds libre.

### 1.12 Actifs liés

(en milliers de CHF)	État 1.1.2016	Entrées de revenus	Évaluation	État 31.12.2016
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	1'105	3	-15	1'093
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	7'158	-	-81	7'077
<b>Total</b>	<b>8'263</b>	<b>3</b>	<b>-97</b>	<b>8'170</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2015	Entrées de revenus	Évaluation	État 31.12.2015
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	1'099	1	5	1'105
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	7'158	-	-	7'158
<b>Total</b>	<b>8'257</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>8'263</b>

Les actifs et le fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder sont abordés plus en détail dans les commentaires relatifs aux passifs.

Les immeubles non commerciaux de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger ne sont pas librement disponibles et ne peuvent être utilisés que dans le cadre des objectifs de la fondation. Selon ces derniers, les produits générés sont versés à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega. Les immeubles sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

## Passifs

### 1.13 Autres engagements à court terme

(en milliers de CHF)	2016	2015
Fondation de prévoyance pour le personnel	–	–
Charges sociales	94	29
Avances clients	–	–
Divers	68	63
Organisations proches	–	–
<b>Total</b>	<b>162</b>	<b>92</b>

### 1.14 Provisions

(en milliers de CHF)	État 1.1.2016	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2016
Charges de personnel	2'141	231	–301	–	2'071
Abandon de créance*	3'800	9'020	–9'020	–1'600	2'200
Contrôles techniques	18'611	4'413	–5'440	–	17'584
<b>Total</b>	<b>24'552</b>	<b>13'664</b>	<b>–14'761</b>	<b>–1'600</b>	<b>21'855</b>
Dont à court terme	5'941	9'251	–9'321	–1'600	4'271

(en milliers de CHF)	État 1.1.2015	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2015
Charges de personnel	2'213	433	–505	–	2'141
Abandon de créance*	5'400	9'731	–9'731	–1'600	3'800
Contrôles techniques	20'960	6'147	–7'616	–880	18'611
<b>Total</b>	<b>28'573</b>	<b>16'311</b>	<b>–17'852</b>	<b>–2'480</b>	<b>24'552</b>
Dont à court terme	7'613	10'164	–10'236	–1'600	5'941

\* Interventions non facturées en faveur de donateurs, de paysans de montagne ou encore de personnes en situation de détresse sociale

Le montant d'environ CHF 2,1 millions pour le personnel contient le crédit d'heures supplémentaires et le solde de vacances du personnel au 31.12.2016.

La provision pour les interventions en faveur de donateurs (abandon de créances) est ajustée au besoin effectif et a donc été réduite de CHF 1,6 millions.

Le poste « Contrôles techniques » contient les frais d'entretien cumulés de l'ensemble de la flotte au 31.12.2016.

Les travaux de maintenance sont effectués conformément à la réglementation European Aviation Safety Agency (EASA Part-145) et aux prescriptions du fabricant (cf. point 2.5, page 25).

La fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, la société Schweizerische Luft-Ambulanz AG et la fondation Ilse et Kurt Rüdiger sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Pour les autres sociétés, toutes les charges anticipées pour l'impôt sur le capital et le revenu ont été prises en compte dans les comptes annuels. Des réserves pour impôts latents sont constituées selon les taux en vigueur pour faire face à d'éventuelles divergences de données entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux; ceci n'a pas été nécessaire pour l'exercice examiné ni pour l'exercice précédent.

### 1.15 Capitaux liés du fonds et de la fondation

Calcul de l'évolution du capital

(en milliers de CHF)	État 1.1.2016	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2016
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	6'189	295	–	–	6'484
<b>Total</b>	<b>6'985</b>	<b>295</b>	–	–	<b>7'280</b>

(en milliers de CHF)	État 1.1.2015	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2015
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	5'730	459	–	–	6'189
<b>Total</b>	<b>6'526</b>	<b>459</b>	–	–	<b>6'985</b>

L'objectif du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder consiste à verser ses revenus à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega afin d'encourager les objectifs de celle-ci, tout en maintenant en permanence la substance du fonds. Ainsi, le capital du fonds ne peut être modifié que par d'éventuels versements l'alimentant. Les immobilisations financières liées inscrites à l'actif du bilan sont évaluées à leur valeur de marché. Les différences de cours en résultant sont indiquées, avec les produits directs issus de la fortune du fonds, dans le compte d'exploitation de la Rega.

Le capital de la fondation Ilse und Kurt Rüdiger constitue le capital de fondation lié qui, après l'achèvement des travaux d'assainissement des immeubles, permettra à nouveau à la Rega de faire état d'un résultat positif.

**1.16 Capital de l'organisation**

Calcul de l'évolution du capital

(en milliers de CHF)	<b>Capital de base</b>	<b>Capital lié</b>		<b>Capital libre</b>	<b>Total</b>
		Réserve d'investisse- ment	Capital réalisé immobilisé		
État au 1.1.2016	100	240'000	5'235	243'563	488'898
Augmentation de la réserve pour investissements	–	20'000	–	–20'000	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	–	–	37'575	37'575
Utilisation et rémunération des réserves de cotisation des employeurs (RCE)	–	–	201	–201	–
<b>État au 31.12.2016</b>	<b>100</b>	<b>260'000</b>	<b>5'436</b>	<b>260'937</b>	<b>526'473</b>

(en milliers de CHF)	<b>Capital de base</b>	<b>Capital lié</b>		<b>Capital libre</b>	<b>Total</b>
		Réserve d'investisse- ment	Capital réalisé immobilisé		
État au 1.1.2015	100	220'000	5'172	269'156	494'428
Augmentation de la réserve pour investissements	–	20'000	–	–20'000	–
Prélèvement sur capital libre (résultat annuel)	–	–	–	–5'530	–5'530
Utilisation et rémunération des réserves de cotisation des employeurs (RCE)	–	–	63	–63	–
<b>État au 31.12.2015</b>	<b>100</b>	<b>240'000</b>	<b>5'235</b>	<b>243'563</b>	<b>488'898</b>

La réserve pour investissements a été relevée de CHF 20,0 millions. Elle indique le besoin en investissement futur nécessaire à la fin de l'exercice pour les actifs existants. Affichant CHF 260,0 millions, elle correspond aux amortissements cumulés de l'ensemble des immobilisations.

Le montant du capital de l'organisation atteignant environ CHF 526,5 millions, la Rega s'autofinance quasiment à 100 %, conformément à sa stratégie. Cela signifie que le volume d'investissement nécessaire pour l'exploitation de la Rega (somme de toutes les valeurs d'acquisition des immobilisations) peut être financé sans recours à des fonds de tiers.

Parmi les actifs et les passifs qui avaient été transférés lors de la création de la fondation Rega (ancienne association de la Garde aérienne suisse de sauvetage), le montant de CHF 100'000 a été repris comme capital versé.

Le capital réalisé immobilisé se compose des réserves de cotisation des employeurs (cf. point 1.11, page 18) ainsi que des réserves légales des filiales.



# Explications relatives au compte d'exploitation

## 2.1 Contributions des donateurs, libéralités et dons

(en milliers de CHF)	2016	2015
Contributions des donateurs	89'533	87'869
TVA sur les contributions des donateurs	–	–6'545
Héritages/legs	3'027	2'815
Dons et libéralités	4'034	3'962
<b>Total</b>	<b>96'594</b>	<b>88'101</b>

Les contributions des donateurs ne sont plus soumises à la TVA, ce qui a permis de dégager des recettes supplémentaires de CHF 6,7 millions.

De plus, les contributions des donateurs ont augmenté de 1,9%.

Les contributions des donateurs, libéralités et dons sont librement disponibles dans le cadre des buts de la fondation.

## 2.2 Opérations aériennes

(en milliers de CHF)	2016	2015
Hélicoptères	36'946	37'404
Avions	19'011	20'649
Avions de ligne	2'931	2'435
<b>Total</b>	<b>58'888</b>	<b>60'488</b>

Les recettes générées par les vols des avions s'inscrivent en léger recul, quand bien même les heures de vol sont en hausse.

## 2.3 Autres recettes

(en milliers de CHF)	2016	2015
Interventions avec des tiers (ambulances, avions affrétés)	6'615	6'473
Ventes d'articles publicitaires et autres	1'557	1'397
<b>Total</b>	<b>8'172</b>	<b>7'870</b>

## 2.4 Réductions sur les prix des prestations

(en milliers de CHF)	2016	2015
Abandon de créance sur les prestations en faveur		
– des donateurs	8'100	8'831
– des paysans de montagne	921	900
– des personnes en situation de détresse sociale	30	37
– des polices et des directions de la santé cantonales	76	150
Plus-values et ajustements de tarifs	-9	-24
	<b>9'118</b>	<b>9'894</b>
Escomptes et rabais	727	1'280
Pertes sur débiteurs	261	374
Liquidation de ducroire	156	-88
Liquidation de provisions pour interventions en faveur des donateurs	-1'600	-1'600
	<b>-456</b>	<b>-34</b>
<b>Total</b>	<b>8'662</b>	<b>9'860</b>

## 2.5 Aéronefs

(en milliers de CHF)	2016	2015
Hélicoptères		
– Kérosène	2'558	2'716
– Composants et pièces de rechange	3'989	2'748
– Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	1'942	3'973
– Recours à des hélicoptères de tiers (charters)	2'700	2'881
– Dépenses diverses liées à l'acquisition d'hélicoptères d'intervention en montagne	-	12
	<b>11'189</b>	<b>12'330</b>
Avions		
– Kérosène	2'916	3'235
– Composants et pièces de rechange	1'226	1'879
– Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	-	1'173
– Recours à des avions-ambulances de tiers (charters)	478	402
	<b>4'620</b>	<b>6'689</b>
<b>Total</b>	<b>15'809</b>	<b>19'019</b>

Le besoin en provisions a diminué du fait du retrait anticipé de la flotte d'EC 145.

Le retrait de la flotte des avions-ambulance, prévu pour 2018, supprime le besoin d'autres provisions.

## 2.6 Charges d'intervention

(en milliers de CHF)	2016	2015
Prestations des partenaires d'intervention		
– Fondation Secours Alpin Suisse (organisation liée)	1'838	1'550
– Autres (ambulances au sol)	2'024	1'897
Taxes de survol, de handling et d'atterrissage	3'831	3'626
Billets d'avion pour rapatriements par avions de ligne	1'790	1'610
Matériel d'intervention, médicaments	1'856	1'653
Frais d'intervention	833	667
Charges d'intervention directes diverses	107	116
<b>Total</b>	<b>12'279</b>	<b>11'119</b>

Fondée en octobre 2005, la fondation Secours Alpin Suisse est née de la collaboration entre la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et le Club Alpin Suisse CAS. L'objet principal de la fondation Secours Alpin Suisse est le sauvetage terrestre et l'aide d'urgence à des personnes accidentées ou malades dans des zones alpines ou difficiles d'accès en Suisse. Cette activité est donc complémentaire à l'intervention de la Rega. Le capital de la fondation Secours Alpin Suisse provient à 50 % de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et à 50 % du Club Alpin Suisse CAS. Le financement de la fondation est assuré par les recettes des interventions, les conventions de fourniture de prestations avec les cantons et les cotisations de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et du Club Alpin Suisse CAS.

## 2.7 Personnel

(en milliers de CHF)	2016	2015
Salaires et indemnités de permanence	43'461	43'134
Charges sociales	12'801	12'582
Personnel temporaire	5'142	5'267
Autres charges de personnel	6'020	6'016
<b>Total</b>	<b>67'424</b>	<b>66'999</b>

Au 31.12.2016, la Rega employait 394 collaboratrices et collaborateurs (377 l'année précédente), soit un équivalent de 357 postes à plein temps (342 l'année précédente).

Le poste «Personnel temporaire» englobe les coûts des médecins de bord et d'urgence externes.

## 2.8 Immeubles

(en milliers de CHF)	2016	2015
Loyers	1'372	1'316
Chauffage, électricité, eau	491	345
Entretien	1'460	1'168
<b>Total</b>	<b>3'323</b>	<b>2'829</b>

## 2.9 Maintenance technique/véhicules

(en milliers de CHF)	2016	2015
Maintenance technique	2'726	2'330
Véhicules automobiles	206	214
<b>Total</b>	<b>2'932</b>	<b>2'544</b>

La maintenance technique comprend un montant de CHF 0,9 million (à fonds perdu) dédié à l'assainissement de terrains d'atterrissage hélicoptères pour des hôpitaux. Les charges pour les deux projets «Contrôle en vol opérations hélicoptère sel. ICAO» et «Procédure de vol via GPS» totalisent CHF 0,5 million.

## 2.10 Assurances

(en milliers de CHF)	2016	2015
Aéronefs	1'089	826
Autres assurances de choses	270	247
<b>Total</b>	<b>1'359</b>	<b>1'073</b>

## 2.11 Charges de gestion et d'informatique

(en milliers de CHF)	2016	2015
Gestion	4'144	3'842
Informatique	5'037	4'867
<b>Total</b>	<b>9'181</b>	<b>8'709</b>

**2.12 Relations publiques**

(en milliers de CHF)	2016	2015
Charges liées aux médias, production et envoi des cartes de donateurs et journal des donateurs	6'578	5'923
Autres frais de promotion et de relations publiques	2'642	2'313
<b>Total</b>	<b>9'220</b>	<b>8'236</b>

Le supplément de dépenses est dû à un nouveau mode d'envoi de la correspondance destinée aux donateurs, à des frais de port plus élevés et à la mise en œuvre d'un nouveau concept pour les foires.

**2.13 Amortissements**

(en milliers de CHF)	2016	2015
Aéronefs	16'052	22'482
Pièces de rechange pour les aéronefs	3'175	2'525
Bâtiments	2'075	2'013
Autres immobilisations corporelles	3'680	3'577
Immobilisations incorporelles	3'083	2'525
<b>Total</b>	<b>28'065</b>	<b>33'122</b>

**2.14 Pertes résultant de la sortie d'immobilisations**

(en milliers de CHF)	2016	2015
Autres immobilisations corporelles	-157	-75
Bâtiments/installations	-425	-56
<b>Total</b>	<b>-582</b>	<b>-131</b>

**2.15 Résultat financier**

(en milliers de CHF)	2016	2015
Plus-values sur les titres	11'899	8'511
Moins-values sur les titres	-8'516	-12'506
Produit des intérêts et des dividendes	3'827	5'319
Revenu locatif	92	77
Charges de gestion de fortune	-265	-327
<b>Total</b>	<b>7'037</b>	<b>1'074</b>

La gestion de fortune externe visant à préserver la valeur réelle du capital a réalisé une performance nette de +3,7%.

## 2.16 Résultats du fonds et de la fondation liés

(en milliers de CHF)	2016	2015
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder		
– Recettes	6	7
– Charges (moins-values et frais bancaires)	-18	-1
	<b>-12</b>	<b>6</b>
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger		
– Recettes	849	843
– Charges	-554	-384
	<b>295</b>	<b>459</b>
<b>Total</b>	<b>283</b>	<b>465</b>

## 2.17 Autres résultats

(en milliers de CHF)	2016	2015
Autres résultats	25'735	576
<b>Total</b>	<b>25'735</b>	<b>576</b>

Ce poste comprend les remboursements de TVA sur les contributions des donateurs des années 2011 à 2015, y compris bonification d'un intérêt de retard.

# Données supplémentaires

## Transactions et positions financières en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères ont été converties au cours en vigueur le jour de la transaction. Les plus-values et moins-values résultant de transactions en monnaies étrangères ont été portées au compte de profits et pertes, et les actifs et passifs en monnaies étrangères détenus à la date de clôture du bilan ont été convertis au cours de fin d'année. Les moins-values et plus-values provenant de cette conversion ont été portées au compte d'exploitation.

## Charges pour les prestations fournies selon Swiss GAAP RPC 21

(en milliers de CHF)	2016	2015
Frais de projet		
– Charges d'exploitation	32'742	34'724
– Charges de personnel	58'468	58'139
– Frais de voyage et de représentation	1'305	1'307
– Frais d'entretien	9'116	8'394
– Amortissements	26'128	32'107
	<b>127'759</b>	<b>134'671</b>
Frais d'administration		
– Charges d'exploitation	2'621	2'261
– Charges de personnel	7'298	7'248
– Frais de voyage et de représentation	353	305
– Frais d'entretien	1'878	1'394
– Relations publiques/gestion des donations	7'746	6'756
– Amortissements	1'937	1'015
	<b>21'833</b>	<b>18'979</b>
<b>Total</b>	<b>149'592</b>	<b>153'650</b>

Les frais de projet représentent les coûts générés par les services assurant les interventions opérationnelles 24 heures sur 24.

Quant aux frais d'administration, ils regroupent toutes les prestations en rapport avec le suivi et la gestion des donateurs, y compris le traitement des dons, legs et libéralités individuels ainsi que la gestion d'un service d'assistance téléphonique. Cette position comprend en outre les charges découlant de la production et de l'envoi du matériel d'information détaillé, mais également les frais d'organisation et de conduite d'expositions, de journées portes ouvertes, de visites guidées et d'autres manifestations destinées au public. Certaines prestations centralisées liées à l'exploitation générale ont été comptabilisées séparément (service du personnel, installations techniques, finance et comptabilité, etc.).

### **Rémunération des membres des Conseils de fondation et d'administration de la Rega**

La rémunération du président et des membres du Conseil de fondation repose sur le règlement «Rémunération du Conseil de fondation», en vigueur depuis des années, modifié par le Conseil de fondation de la Rega pour la dernière fois en juillet 2013 et approuvé par la Surveillance fédérale des fondations en novembre 2013.

La somme totale de CHF 144'250 (contre CHF 148'750 l'année précédente) a été versée aux 16 membres du Conseil de la fondation Rega au titre de rémunération forfaitaire, de remboursement forfaitaire de frais et de jetons de présence. Les rémunérations indemnisent les membres du Conseil de fondation pour une partie des dépenses encourues dans la préparation des séances, l'examen des documents, les réunions au conseil et au Comité du Conseil de fondation, les commissions spécialisées et ad hoc, le Comité consultatif de la Rega, les organisations partenaires, les fondations de prévoyance et les autres sociétés dans lesquelles la Rega détient des participations.

### **Rémunération des membres de la Direction de la Rega**

La Rega poursuit une politique de rémunération à long terme, durable et propre à préserver la valeur de l'organisation. Les rémunérations globales sont comparables à celles pratiquées par les entreprises de branches similaires (navigation aérienne, santé), notamment quant à leur ordre de grandeur. La politique de rémunération de la Rega est examinée périodiquement par une entreprise spécialisée.

La rémunération globale annuelle directe des sept membres de la Direction consiste en un salaire de base, un remboursement forfaitaire des frais et une rémunération variable. La rémunération variable encourage une culture axée sur les performances et récompense chaque année la réalisation des objectifs convenus. Les membres de la Direction ne touchent aucune indemnité supplémentaire pour les mandats dont ils s'acquittent au Conseil d'administration et/ou au Conseil de fondation de la Rega.

La rémunération versée aux sept membres de la Direction en 2016 s'est élevée à CHF 2'304'000 (année précédente: CHF 2'273'500) au total.

### **Transactions avec des personnes proches**

Aucune transaction n'a été effectuée avec des personnes proches, ni durant l'exercice sous revue ni durant l'exercice précédent.

### **Engagements conditionnels et autres engagements financiers**

Au 31.12.2016 une obligation de garantie en faveur de la Direction générale des douanes à Berne a été déposée pour un montant de CHF 100'000.

En outre, la Rega détient des engagements financiers d'un montant de CHF 12,0 millions (non escompté) environ pour des contrats de location et des droits d'usufruit jusqu'en 2050.

**Créances éventuelles**

La Rega est régulièrement la bénéficiaire de promesses d'héritages ou de legs. À la date de clôture du bilan le 31.12.2016, la Rega avait connaissance d'héritages et de legs ouverts de l'ordre de CHF 3,3 millions.

**Actifs imputés et type d'imputation**

Pour la couverture d'instruments financiers, une mise en gage de titres de plus de CHF 5,0 millions a été opérée.

**Événements survenus après la date de clôture**

Aucun événement ayant affecté le compte de résultats de l'exercice 2015 n'est survenu après la date de clôture du bilan.



# Rapport de l'organe de révision



## **Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega, Kloten**

### **Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

#### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément avec les Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Michael Herzog  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

Enzo Pontoriero  
*Expert-réviseur agréé*

Zurich, le 23 mars 2017

**Garde aérienne suisse de sauvetage Rega**

Case postale 1414

8058 Zurich-Aéroport

Téléphone +41 44 654 33 11

Fax +41 44 654 33 22

[www.rega.ch](http://www.rega.ch)

Publication en allemand, en français et en italien.

La version allemande fait foi.